

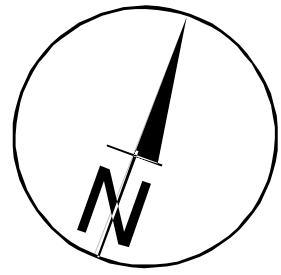


3.e Impact du PPRI sur le zonage du PLU
en application de l'article R.123-11 du code de l'urbanisme

ELABORATION
Arrêté par délibération du Conseil Municipal
du 6 décembre 2018
Le Maire,
Serge NICOLE



Décembre 2018



LIMITES
+ + + + + limite communale + + + + +
- - - - - limite de zone ou de secteur

ZONES INONDABLES
au titre de l'art. R.123-11 du code de l'urbanisme

par débordement en cas de crue centennale
risque fort

par débordement en cas de crue centennale
risque modéré

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires.
Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de
secteur.

